EXPANSION OCCIDENTALE EN PICARDIE DE LA GRIVE LITORNE *TURDUS PILARIS*

Par Peter MORONVALLE

Ces dernières années marquent une progression vers l'Ouest de la Grive litorne dans notre région; en effet, en 1986, si elle est nicheuse commune en Thiérache (02) depuis plusieurs années (DUPUICH 1987) c'est le premier cas de nidification dans l'Oise, à Mortefontaine (G. et S. CARBONNEAUX in C.O.P. 1988).

Le 13 Avril 1990 est la date de la découverte d'un nid dans la Somme, dans le marais du Houillon à Pont-Noyelles/Querrieu. Mises à part les quelques observations estivales en Baie de Somme en 1987 (M. FOURNIER in COP 1988) indices d'une nidification probable, sa nidification n'avait jusqu'à présent pas encore été prouvée dans ce département.

Le marais du Houillon, situé entre Querrieu et Bussy-les-Daours avait déjà attiré notre attention pour la nidification du Blongios nain *Ixobrychus minutus* , celle du Hibou des marais *Asio flammeus* possible en 1987 et pour la présence d'espèces nicheuses intéressantes : Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* , Fauvette babillarde *Sylvia curruca*, Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris* , Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus* ...

Le 13 Avril 1990, alors qu'un groupe d'environ 130 Grives litornes pâturent près de la rivière l'Hallue, un individu isolé de cette espèce transporte des matériaux jusqu'à un Peuplier *Populus sp.* foudroyé à une hauteur de 5 mètres environ. Un nid d'herbes sèches y est installé. Quelques minutes après, nous quittons les lieux alors que deux individus continuent cette tâche.

De retour sur le site fin mai (le 24), les jeunes au nombre de 3 sont posés à terre, devant une grande mare alors que les parents sont prés du camping installé là et grattent le sol en quête de nourriture qu'ils apportent à leur progéniture; mais ce ne sont pas 2 mais 3 adultes qui grattent le sol. S'agit-il là d'un adulte surnuméraire ou d'un adulte nourrissant une autre nichée? Toujours est-il qu'un couple au moins s'est reproduit cette année là dans le marais.

Cette observation est donc complémentaire à l'intérêt de ce marais, mais c'est aussi la preuve formelle d'une expansion de cette espèce à travers la France.